

**COUR DU BANC DU ROI (Division de la famille)**

Centre de \_\_\_\_\_

ENTRE :

*(nom complet)*

requérant

– et –

*(nom complet)*

intimé

**DEMANDE FORMELLE DE RENSEIGNEMENTS FINANCIERS**

AU REQUÉRANT ou À L'INTIMÉ, \_\_\_\_\_ :

*(préciser la partie)* *(préciser le nom complet de la partie qui doit fournir les renseignements)*

\_\_\_\_\_ demande que vous fournissiez les renseignements  
*(préciser le nom complet de la partie qui demande les renseignements)*

indiqués dans les dispositions n° 1 à 3 ci-dessous.

SI VOUS OMETTEZ DE FOURNIR LES RENSEIGNEMENTS EXIGÉS DANS LE DÉLAI PRÉVU, LE TRIBUNAL PEUT RENDRE L'UNE DES ORDONNANCES SUIVANTES, OU LES DEUX, **SANS AUTRE PRÉAVIS** :

- une ordonnance fondée sur des hypothèses à l'égard de votre situation financière;
- une ordonnance de divulgation financière.

**NOTE : L'OMISSION DE FOURNIR LES RENSEIGNEMENTS EXIGÉS PEUT AUSSI FAIRE EN SORTE QUE LE TRIBUNAL RENDE L'UNE DES ORDONNANCES SUIVANTES, OU LES DEUX:**

- une ordonnance vous condamnant à payer des dépens à l'autre partie à l'instance ou une pénalité jusqu'à concurrence de 5 000 \$;
- une ordonnance vous empêchant de poursuivre la totalité ou une partie de votre cause.

VOUS DEVEZ :

*(Cocher la case pertinente)*

1. Dans les délais suivants :

- [ ] 30 jours *(lorsque la partie dont les renseignements sont exigés réside au Canada, ou, dans le cas d'un recours en vertu de la Loi sur le divorce (Canada), réside aux États-Unis);*
- [ ] 60 jours *(dans tous les autres cas);*

2. (Cocher toutes les cases pertinentes)

- [ ] fournir les renseignements indiqués dans la disposition n° 3 à l'autre partie, ou à son avocat, le cas échéant;
- [ ] fournir dans un affidavit les renseignements indiqués dans la disposition n° 3 à l'autre partie, ou à son avocat, le cas échéant;
- [ ] déposer à la Cour un affidavit contenant les renseignements indiqués dans la disposition n° 3;

3. Les renseignements suivants (cocher toutes les cases pertinentes) :

- [ ] une déclaration financière sous serment (formule 70D) préparée en conformité avec les règles 70.05, 70.07 et 70.08 des *Règles de la Cour du Banc du Roi* et faisant état de ce qui suit :
  - [ ] Partie 1 — Revenu annuel;
  - [ ] Partie 2 — Dépenses mensuelles;
  - [ ] Partie 3 — Actif des parties;
  - [ ] Partie 4 — Dettes des parties;
- [ ] des copies des imprimés de votre revenu et de vos déductions émanant de l'Agence du revenu du Canada et indiquant votre revenu tel qu'il a été établi par cette agence pour les trois dernières années d'imposition pour lesquelles vous avez déposé une déclaration de revenus;
- [ ] une copie de vos déclarations de revenus personnelles, pour les trois dernières années d'imposition;
- [ ] une copie de vos avis de cotisation et de nouvelle cotisation, pour les trois dernières années d'imposition;

Renseignements supplémentaires applicables aux employés :

- [ ] votre relevé de paie le plus récent faisant état des gains cumulatifs pour l'année en cours, y compris le temps supplémentaire, ou si un tel relevé n'est pas fourni par l'employeur, une lettre de celui-ci précisant ces renseignements et votre salaire ou votre rémunération annuel;

Renseignements supplémentaires applicables aux travailleurs autonomes :

- [ ] les états financiers de votre entreprise ou pratique professionnelle, sauf s'il s'agit d'une société en nom collectif, pour les trois dernières années d'imposition;
- [ ] un relevé de la répartition des sommes payées — au titre notamment des salaires, traitements, frais de gestion ou avantages — à des particuliers ou à des corporations avec qui vous avez un lien de dépendance, ou au nom de ceux-ci, pour les trois dernières années d'imposition;

Renseignements supplémentaires applicables aux associés d'une société en nom collectif :

- [ ] une attestation des sommes que vous avez touchées à titre de revenus ou d'avances et des fonds que vous avez investis dans le capital social, pour les trois dernières années d'imposition de la société en nom collectif;

Renseignements supplémentaires applicables aux personne qui contrôlent une corporation :

- [ ] les états financiers de la corporation et de ses filiales, pour les trois dernières années d'imposition;
- [ ] un relevé de la répartition des sommes payées — au titre notamment des salaires, traitements, frais de gestion ou avantages — à des particuliers ou à des corporations avec qui la corporation ou toute autre corporation liée a un lien de dépendance, ou au nom de ceux-ci, pour les trois dernières années d'imposition;

Renseignements supplémentaires applicables aux bénéficiaires d'une fiducie :

- [ ] une copie de l'acte constitutif de la fiducie;
- [ ] une copie de ses trois derniers états financiers;

Renseignements additionnels applicables aux personnes qui reçoivent un revenu de toute autre source (telle que l'assurance-emploi, l'aide au revenu, des prestations de retraite ou d'invalidité ou des indemnités d'accident du travail) :

- [ ] le dernier relevé indiquant la somme totale reçue durant l'année en cours à l'égard de la source applicable ou, si un tel relevé n'est pas fourni, une lettre de cette source indiquant la somme pertinente;

Autre (préciser) :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_  
(jour/mois/année)

(nom et adresse de la partie qui dépose ou de son avocat)

À: (nom et adresse de l'autre partie ou de son avocat)